



N°12

Janvier 2026

Chantier : Bâtiment Simone Veil Malakoff

Depuis septembre 2024, les équipes d'Eiffage Construction assurent la construction du Second Grand Site de l'Administration Centrale des ministères sociaux : « Bâtiment Simone Veil ».

LES ACTUS DU CHANTIER

Les travaux de gros-œuvre du bâtiment Simone VEIL progressent activement, et les travaux de second-œuvre sont en cours, ainsi que la pose des façades

Prestations réalisées

- La réalisation d'un espace témoin
- Dépose de la grue G2 du bâtiment « Belvédère »
- Complément de base vie

Prestations en cours

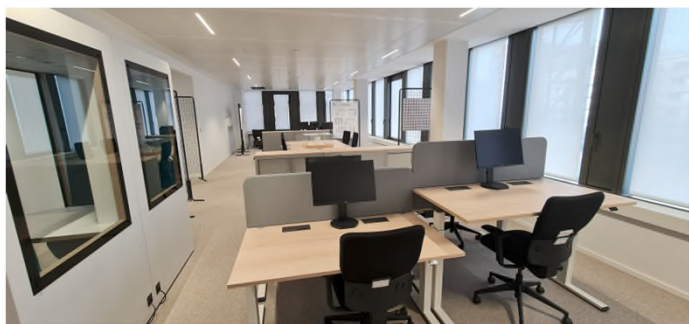
- Travaux de second oeuvre
- Travaux de Gros-œuvre superstructure de l'IGH
- Pose des façades

Prestations à venir

- Achèvement du gros-oeuvre
- Achèvement des façades du bâtiment « Belvédère »
- Raccordement du site au chauffage urbain



Batiment "Belvédère"



Espace témoin



Vue d'ensemble du projet

? LEXIQUE

Espace Témoin : c'est une étape cruciale dans un chantier de construction afin de garantir la conformité de l'exécution du projet afin de répondre aux attentes du maître d'ouvrage. Comme le prototype de façade, il s'agit d'une petite partie des travaux réalisée à l'avance (exemple: peinture, carrelage, etc.) pour :

- ✓ Montrer le rendu final attendu,
 - ✓ Vérifier la qualité des matériaux et des finitions,
 - ✓ Valider les choix techniques et esthétiques avant de poursuivre l'ensemble du chantier.
-  Une fois approuvé par les responsables du projet, ce témoin sert de modèle pour la suite des travaux.
-  Cette étape permet d'assurer un chantier soigné, conforme et bien coordonné.

Gros-œuvre : c'est la partie « structurel » du bâtiment, sur laquelle viendront ensuite se greffer le second œuvre.

Second œuvre : ce sont les travaux qui viennent après le gros-œuvre et qui permettent de rendre le bâtiment habitable, confortable et fonctionnel.

Superstructure : c'est un terme utilisé en construction pour désigner toutes les parties d'un ouvrage situées au dessus du sol.

i La gestion des nuisances durant la phase de construction :

Afin d'assurer la surveillance en temps réel des niveaux de nuisances, des capteurs ont été stratégiquement positionnés sur le chantier. Trois sonomètres permettent une évaluation constante des conditions environnementales.

Grace à ces dispositifs, nous sommes en mesure de garantir le respect des seuils prédéfinis et de réagir immédiatement en cas de dépassement, en recevant des alertes instantanées.



Sonomètre place de la République



Sonomètre rue Legrand



Sonomètre av. Pierre Larousse

CONTACT AVEC LE CHANTIER



Eiffage Construction Grands Projets
Chantier 2GSAC
18 boulevard Adolphe Pinard 75014 Paris



07.68.46.99.05



riverains.malakoff.construction@eiffage.com

Scanner pour accéder au site !



Eiffage Construction est une entreprise certifiée ISO 14001. Cela signifie que nous nous engageons à limiter notre impact sur l'environnement et les riverains à chaque étape de la construction.